

Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse (FPAJ)

Responsable : Pr Antoine Masson

La formation comprend 18 séances le jeudi de 17h30 à 22h et une journée d'étude par an

Séminaire théorique (6 x 1h30 par an)

APPROCHES ET CONCEPTIONS DE L'ADOLESCENCE

Un survol des conceptions et représentations de l'adolescence de l'Antiquité à nos jours montrera que l'adolescence est repérée avant tout comme concept anthropologique et social. Nous en articulerons les enjeux au regard de l'évolution de la psychiatrie, pour les éclairer ensuite de certains concepts métapsychologiques de la psychanalyse. Nous les situerons enfin dans le nouage relationnel familial et social.

RESPONSABLES : TH. LEBRUN ET G. MERTENS

Séminaire thématique (8 x 1h30 par an)

C'est à travers trois fils permettant des rencontres que nous chercherons à donner consistance – en dégageant les constantes et le retour des motifs – à ce qui a pour nom « adolescence » et « jeunesse ». Le cycle de 3 ans porte sur les thématiques suivantes :

• **Accueil et structures** : Quel est le lieu de l'adolescence ? Où trouve-t-elle sa place entre la famille et le social ? Qu'est-ce qui lui permet d'arriver entre transgression, régression et progression ? Quelles structures s'ouvrent pour elle ? Qu'est-ce qui la structure ?

• **Figures psychopathologiques** : Les mises en mouvement adolescentes cherchent à donner figure à ce qui ne s'appréhende pas d'emblée. Ces figures ont parfois un air psychopathologique qui ne fait pas, comme on sait, la chanson. Ce qui fait la chanson, c'est le rythme donné par le mouvement de certains verbes qui reflètent l'orientation d'un trajet au-delà de toute préfiguration.

• **Liaisons et oppositions** : Il y a l'enfance et l'adolescence. Il y a la différence des générations. Il y a la différence des sexes. Il y a la loi, les règles, les autres. Il y a des impairs et des experts. Dans quelles oppositions se situe l'adolescence ? Quelles liaisons soutiennent cette situation ? Les « dispositifs » explorés ici sont ceux déployés par ces oppositions et ces liaisons, tantôt mis en place depuis le dehors de l'adolescence, tantôt depuis le dedans.

RESPONSABLE : M. GOFFIN

Atelier clinique (3 x 3h par an)

PRATIQUES, AMENAGEMENTS ET DISPOSITIFS

L'atelier vise à construire une méthode pour faire son chemin entre famille, institution et société quand ces lieux sont touchés par l'adolescence. À partir de situations de rencontres avec l'adolescence amenées par eux, les participants seront sollicités pour penser à différents niveaux de langage (via le collage, le graphisme, l'écriture, etc.) et déplier leur propre espace potentiel de rencontre. Le passage de cette mise en jeu singulière à une mise en jeu groupale invitera à une traversée de langages (collage, écriture, dessin) pour s'acheminer vers une pratique des aménagements autour de l'adolescence.

RESPONSABLES : T. DE FOY ET A. MASSON

Séminaire de clinique de la prévention (3 x 3h par an)

APPROCHES ET MODALITES D'INTERVENTIONS DE PREVENTION

Le séminaire vise à mettre en évidence diverses conceptions de la prévention dans le cadre de la jeunesse. Il propose des repères théoriques et pratiques qui permettent de faire face, penser et concevoir un outil spécifique. Le séminaire propose une réflexion sur les outils de médiation comme moyen de repérage au travers des enjeux de la jeunesse.

RESPONSABLES : A. D'ALCANTARA ET T. SPÖRI

Séminaire d'échanges sur les pratiques (8 x 1h30 par an)

MISE A L'EPREUVE DES PRATIQUES

Ce séminaire vise la mise à l'épreuve des pratiques de chacun. À partir des expériences de travail des participants, il s'agira de dégager des repères permettant de s'orienter au niveau des interventions, de leurs effets et d'une élaboration de leur fondement. Une attention particulière sera portée aux articulations entre les différentes pratiques.

RESPONSABLE : A. MASSON

Choix de séminaires à options (48h sur les 3 ans)

Chaque participant élaborera (en concertation avec un formateur « répondant ») un programme de séminaires et conférences optionnels d'au moins 16 heures (48h sur les 3 ans). Une liste des séminaires proposés est régulièrement adaptée et complétée par les formateurs et les participants. Elle comprendra en outre le séminaire « Clinique de l'adolescence », inclus au programme de la formation à la psychothérapie avec les adultes, des enseignements de la psychiatrie et de la psychologie de l'adolescence, des séminaires de clinique institutionnelle, diverses formations et cycles de conférences...

Journée d'étude annuelle

Le Département « Adolescents et Jeunes Adultes » organise chaque année une journée d'étude autour d'une question spécifique. La participation à cette journée durant les 3 ans s'intègre dans la formation FPAJ.

Renseignements et inscriptions

Envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae – avec un descriptif détaillé de la pratique clinique – et d'une photo d'identité à :

Chantal Sodoyez
Secrétariat des Formations
Centre Chapelle-aux-Champs
Clos Chapelle-aux-Champs, 30, bte 3026
1200 Bruxelles

Tél. +32-(0)2-764 39 45 ou 30 73
Fax +32-(0)2-764 31 30
chantal.sodoyez@apsyucl.be
www.chapelle-aux-champs.be
Compte bancaire: 001-5539388-85

Droits d'inscription

1 950 € pour l'ensemble des trois ans. Les modalités d'étalement du paiement sont à convenir avec le secrétariat.

La Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse a pour objectif de donner aux participants des outils conceptuels et pratiques leur permettant de repérer, au sein de leur secteur d'activités, les problématiques de l'adolescence et de la jeunesse. Une des spécificités essentielles sera la prise en compte du travail « à plusieurs », collègues et intervenants, ayant chacun des compétences et fonctions différenciées. Le processus adolescent concerne non seulement le jeune mais aussi son entourage, il met en acte et questionne les différentes dimensions, individuelles, familiales, sociales, institutionnelles et culturelles.

Le programme de formation en 3 ans s'adresse aux détenteurs d'un diplôme d'études supérieures d'au moins trois ans (e.a. psychologue, psychiatre, médecin, assistant social, éducateur A1, licencié, gradué ou bachelier, ...) qui sont engagés dans une pratique concrète auprès des jeunes dans les différents secteurs de la santé mentale, de l'aide à la jeunesse et de la justice, de l'éducation et de l'enseignement, des centres PMS et de la médecine scolaire, des plannings familiaux, du médical et du soin...

Le programme de formation peut constituer un complément à une des formations à la psychothérapie pour les psychologues et psychiatres (ou médecins assistants candidats spécialistes en psychiatrie) ayant en outre une activité dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse.

Étalée sur trois années, à raison de 18 jeudis par an, de 17h30 à 22h, la formation comprend :

- un séminaire d'introduction théorique aux différentes approches de l'adolescence ;
- un séminaire autour de thématiques spécifiques avec des invités ;
- un séminaire de formation aux interventions de prévention ;
- un atelier de sensibilisation aux aménagements nécessaires au passage adolescent ;
- un séminaire d'échanges sur les pratiques ;
- des séminaires à option (48h sur les trois ans), selon un programme élaboré de manière spécifique par chaque participant, selon ses intérêts et son champ d'activité, en concertation avec un formateur « répondant » ;
- un encadrement des participants par des entretiens réguliers avec le même formateur « répondant » : 3 entretiens annuels portant sur l'intégration personnelle des apports de la formation ;
- un minimum de 900h de pratique dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse à répartir sur les trois ans ;
- la réalisation d'un travail écrit de fin de cycle.

Responsable

Pr Antoine Masson

Formateurs

Tanguy de Foy
Martine Goffin
Dr Thierry Lebrun
Pr Antoine Masson
Dr Guy Mertens
Tanja Spöri

Formateurs

associés :
Dr Ann d'Alcantara
Raphaëlle de Menten
Dr Emmanuelle Paul

Et différents
enseignants invités

Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse

Centre Chapelle-aux-Champs



Edition 2013-2014

CENTRE CHAPELLE-AUX-CHAMPS a.s.b.l.
Service de Santé Mentale agréé par la Commission Communautaire
Française de la Région de Bruxelles-Capitale
Clos Chapelle-aux-Champs, 30, bte 3026 – 1200 Bruxelles
Tél.: +32-(0)2-764 39 45 ou 30 73 – Fax: +32-(0)2-764 31 30
www.chapelle-aux-champs.be

UCL
Université
catholique
de Louvain